

Prescription FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.

Nom de la compétition : **TROPHEE MICHEL BEAUDOUIN**

Dates complètes : **14 et 15 juillet 2012**

Lieu : **Larmor Plage**

Autorité Organisatrice : **Société Nautique de Larmor plage**



Préambule (Rappel des formalités d'inscription)

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- *leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs*
- *si nécessaire, l'autorisation de port de publicité*
- *le certificat de jauge ou de conformité.*

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

1. REGLES

La régate sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé au club house de la SNL

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terrasse du club

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1. Les courses sont prévues selon le programme suivant :

- samedi : 1 à 5 courses Parcours construits
- dimanche : 1 à 2 courses Raid

5.2. Le signal d'avertissement de la première course chaque jour est prévu à

- Samedi : 14 heures
- Dimanche : 12 heures

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe seront :

- le pavillon de série snipe pour les dériveurs



- Le pavillon Roméo du code international des signaux pour les autres flottes éventuelles

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course sera affiché sur le panneau officiel

Les parcours construits seront situés au sud de Toulhars ou de Kerguelen (suivant les conditions météo)

8. LES PARCOURS

8.1. Les parcours sont décrits en Annexe « **Description des parcours** »

8.2. Au plus tard avec le signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer et si nécessaire, le cap compas et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

9. MARQUES

9.1. Les marques de parcours ou de dégagement sont les suivantes :

- **parcours construits : bouées cylindriques jaunes**

9.2. Il n'y a pas de changement de parcours

9.3. Les marques de départ sont les suivantes :

- **Parcours construits : bouée cylindrique jaune**
- **Parcours raid aller : balise M4 du chenal**
- **Parcours raid retour : bouée orange « crayon »**

9.4. Les marques d'arrivée sont les suivantes :

- **Parcours construits : bouée orange « crayon »**
- **Parcours raid aller : bouée orange « crayon »**
- **Parcours raid retour : balise M4 du chenal**

10. LE DEPART

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ
Avertissement	Pavillon de série Un signal sonore	5
Préparatoire	Pavillon P, I, Z, Z et I, ou noir Un signal sonore	4
Une minute	Amené du pavillon préparatoire Un long signal sonore	1
Départ	Amené du pavillon de classe Un signal sonore	0

10.1. La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque, à l'extrémité bâbord (*pour le parcours raid, les extrémités de lignes peuvent se trouver inversées*).

10.2. Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

11. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

12. SYSTEME DE PENALITE

En course, un bateau susceptible d'avoir enfreint une règle peut effectuer une pénalité d'un tour ou abandonner, ceci modifie la règle 44.1 des RCV.

Un bateau qui a effectué une pénalité doit compléter un formulaire de reconnaissance d'infraction dans le temps limite de protestation.

13. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

13.1. *Temps limite du premier bateau pour finir :*

- Parcours construit : 1 H 30
- Parcours raid : 2 H 30

13.2. Pour les parcours construits les bateaux manquant à finir dans un délai de 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ».

14. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour.

15. CLASSEMENT

15.1. 1 course doit être validée pour constituer une série.

15.2. Courses retirées

- a. Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

b. Quand 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

15.3. Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

15.4. A partir de 10 bateaux de même type, un classement séparé sera établi

16. REGLES DE SECURITE

16.1. Contrôle à la sortie et au retour : Avant le départ sur l'eau et au retour à terre de chaque jour de course, **un membre d'équipage de chaque bateau devra signer la feuille d'émargement** mise en place au club

Le non respect de l'émargement entrainera une pénalité de 10 minutes (pour le raid) et 10% du nombre des inscrits (pour les parcours construits), appliquée à la course du jour la plus proche courue par le concurrent.

16.2. Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

16.3. En navigant dans la rade de Lorient, les concurrents doivent dans tous les cas céder la priorité aux navires à propulsion mécanique prioritaires. Il est impérativement demandé aux concurrents de passer sur l'arrière de ces navires et de ne pas les gêner.

Tout concurrent n'ayant pas respecté ces règles de priorité et ayant gêné un navire prioritaire sera disqualifié pour l'ensemble des courses.

17. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par un pavillon SNL

18. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter leurs détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

19. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester *en course* relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Arbitres désignés :

Président du Comité de Course : Denis Massart

Président du Jury : François Lozachmeur